



Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 25–28 mai 2015

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Point 12 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2015/12-E
27 avril 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT DU PAM SUR LA SÉCURITÉ



* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM
(<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter le coordonnateur mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

M. S. Gluning
Directeur
Division de la sécurité sur le terrain
Tél.: 066513-2177

RÉSUMÉ

Le présent document fait le point sur les menaces qui ont pesé sur la sécurité et la sûreté du personnel et des biens du PAM, de ses partenaires et de ses sous-traitants en 2014. Les menaces les plus souvent signalées sont de nature criminelle, mais les attaques complexes risquent d'être plus nombreuses; la crise due au virus Ebola a nécessité des interventions spéciales liées à la sécurité.

En 2014, le Conseil d'administration du PAM a approuvé des dépenses de sécurité d'un montant pouvant aller jusqu'à 10 millions de dollars É.-U. au titre du Fonds général; il a été demandé aux bureaux de pays de fournir 8,8 millions de dollars supplémentaires pour le partage des coûts (voir le document CEB/2010/HLCM/FB/8/Rev.2). Des fonds ont également été fournis à l'appui d'activités de sécurité financées conjointement: en 2014, le PAM a mis 11,3 millions de dollars à la disposition du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies.

La Division de la sécurité sur le terrain a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique 2012–2016. Les changements apportés au sein de la division afin d'intensifier sa présence sur le terrain et de réduire ses effectifs en poste au Siège ont contribué à améliorer la coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et à continuer de prendre en compte la gestion des risques relatifs à la sécurité au PAM. En 2014, le nombre d'agents de sécurité sur le terrain est passé à 52 en raison de l'augmentation du nombre de situations d'urgence de niveaux 2 et 3. La division a conduit des activités techniques en rapport avec les explosions, réalisé des évaluations techniques pour le compte d'autres organisations des Nations Unies et commencé à former des spécialistes de l'atténuation des effets des explosions. Le PAM continue d'évaluer les mesures d'atténuation des risques prises par ses bureaux.

Sur le terrain, les risques de sécurité sont gérés par les agents de sécurité locaux et par les responsables régionaux de la sécurité, auxquels viennent en aide 25 consultants internationaux et des assistants locaux, des coordonnateurs de la sécurité ainsi que des agents du Siège. Des missions d'évaluation de la sécurité évaluent les Normes minimales de sécurité opérationnelle et l'efficacité des mesures d'atténuation des risques. La division collabore avec d'autres services en vue d'intégrer la sécurité au stade de la planification, ainsi qu'avec le système de gestion de la sécurité des Nations Unies pour ce qui est de la mise au point de nouveaux concepts, processus et outils. Elle est sur le point de devenir membre du Département de la gestion des ressources afin de garantir que la sécurité, la santé, la sûreté et le bien-être demeurent des préoccupations centrales, conformément au cadre de responsabilités du PAM.

EXAMEN DE LA FONCTION SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN AU PAM

1. La Division de la sécurité sur le terrain a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique pour la période 2012–2016, axé sur les personnes chargées de gérer les risques dans le domaine de la sécurité. La coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS) et l'amélioration de la communication avec d'autres divisions aident à prendre en compte la sécurité au stade de la planification de tous les processus du PAM.
2. En 2014, un montant de 200 000 dollars a été affecté à la Division de la sécurité sur le terrain (OMF)¹ en faveur de projets recensés au cours de l'examen des modes opératoires en matière de sécurité sur le terrain en vue de financer: i) la formation et le perfectionnement par voie électronique; ii) la coordination avec la Division des ressources humaines pour améliorer l'initiation préalable à l'entrée en fonction des nouvelles recrues; iii) l'analyse des dépenses de sécurité; et iv) l'élaboration d'un plan de communication pour faire mieux connaître la gestion des risques de sécurité.
3. Un audit de la sécurité sur le terrain réalisé par la Division de la sécurité sur le terrain en 2014 a évalué l'adéquation et l'efficacité des processus de contrôle interne et relevé des avancées positives, notamment l'adoption d'un modèle permettant de regrouper et d'analyser les coûts relatifs à la sécurité dans les bureaux de pays et un cours de formation en français à l'intention des auxiliaires locaux de sécurité au Cameroun. L'audit n'a pas constaté de risques élevés.

ATTEINTES AUX BIENS OU À LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL DU PAM ET DE SES PARTENAIRES²

4. Les principales observations liées à la sécurité du PAM en 2014 sont les suivantes:
 - Un membre du personnel du PAM a trouvé la mort dans un accident de la circulation pendant son travail.
 - Aucun membre du personnel n'a été tué ou gravement blessé en cours d'emploi.
 - Le nombre d'agents de partenaires ou de sous-traitants tués dans l'exercice de leurs fonctions est passé de 17 en 2013 à 5 en 2014. Le nombre de personnes tuées ou blessées est resté plus élevé pour le personnel des partenaires et des sous-traitants que pour celui du PAM, ce qui montre que les mesures de sécurité prises par le PAM sont plus efficaces.
 - Le nombre de membres du personnel enlevés a diminué, mais les enlèvements restent un sujet majeur de préoccupation; un membre du personnel du PAM enlevé au Soudan du Sud n'a toujours pas été retrouvé.

¹ En 2015, ce sigle a été remplacé par RMQ.

² Le présent rapport se fonde sur les rapports d'incidents de sécurité enregistrés dans le Système de gestion et d'analyse des données relatives à la sécurité.

- Les membres du personnel national et les personnes à leur charge ont davantage été affectés par la violence dans le cadre d'incidents sans rapport avec le travail que le personnel international, ce qui donne à penser que les populations locales sont plus exposées aux menaces et que les membres du personnel international sont mieux protégés sur leurs lieux de résidence.
- Les atteintes à la sécurité du personnel ou aux biens du PAM sont en baisse pour la première fois depuis cinq ans.
- Comme les années précédentes, plus de la moitié de toutes les atteintes signalées étaient des actes de nature criminelle.

Membres du personnel du PAM³ tués

5. Un responsable de la sécurité recruté sur le plan international travaillant au Bureau du PAM en République arabe syrienne a perdu la vie dans un accident d'un véhicule blindé du PAM, et un membre du personnel international a perdu la vie dans un accident de la route en dehors de son travail en Éthiopie. Aucun membre du personnel du PAM n'a péri dans l'exercice de ses fonctions à la suite d'actes de violence.

Membres du personnel du PAM blessés

6. En 2014, le nombre de blessures dues à des actes de violence a diminué par rapport à l'année précédente. Aucun membre du personnel n'a été blessé dans l'exercice de ses fonctions à la suite d'actes de violence. Quatre membres du personnel ont été blessés lors d'incidents violents sans rapport avec leur travail, trois ont été blessés lors d'attaques en Haïti, au Népal et au Soudan du Sud, et un a été blessé par balles au Pakistan. Huit membres du personnel ont été blessés au cours d'accidents durant leurs heures de travail: six dans des accidents de la route en Afrique du Sud, en Bolivie, en République arabe syrienne (deux), au Sénégal et au Zimbabwe, et deux dans des accidents sur leur lieu de travail en Égypte et en Somalie.

Membres du personnel de sous-traitants ou de partenaires tués ou blessés

7. En 2014, le nombre d'agents de sous-traitants ou de partenaires tués dans l'exercice de leurs fonctions est passé de 17 en 2013 à 5 en 2014. Trois employés de sous-traitants ont perdu la vie en République arabe syrienne, deux dans une embuscade et un dans un attentat suicide à la bombe; six autres agents de sous-traitants ont été blessés lors de ces événements. Deux employés d'un sous-traitant ont perdu la vie dans des accidents en rapport avec leur travail, dont l'un dans un accident de la route en Guinée et l'autre dans un accident sur son lieu de travail au Yémen. En 2014, aucun employé de partenaire n'a été blessé ou tué. Deux employés de sous-traitants ont été blessés dans des accidents en rapport avec leur travail, l'un en Italie et l'autre au Malawi.

Enlèvements/séquestrations

8. Le nombre de victimes d'enlèvements a diminué par rapport à 2013, mais les enlèvements demeurent un sujet de préoccupation majeur, surtout au Soudan, où ont eu lieu la moitié de ceux qui ont été signalés.

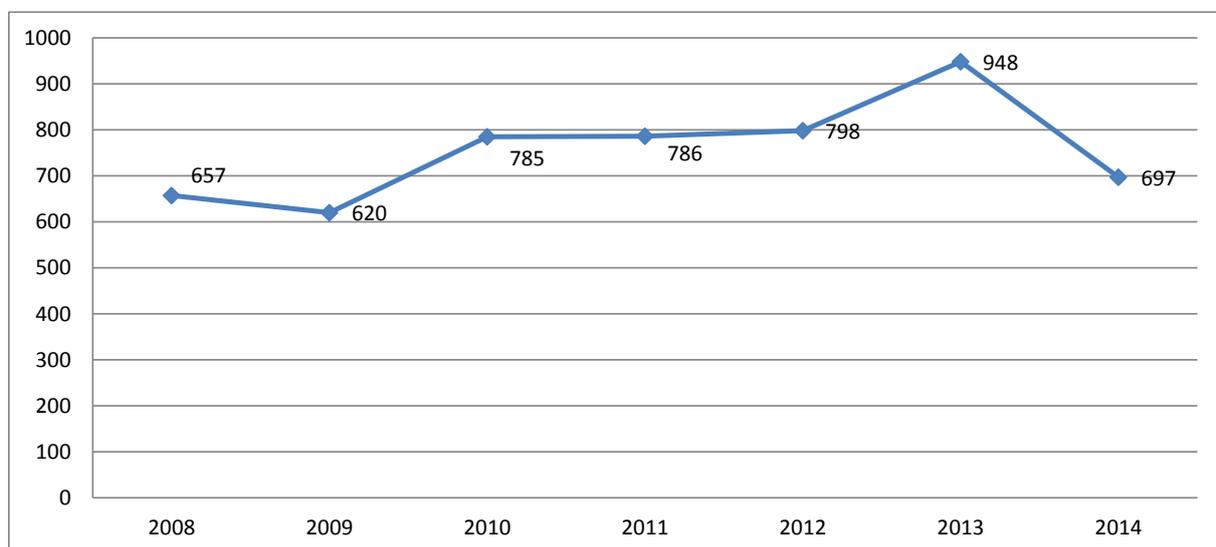
³ Dans le présent rapport, le terme *personnel* s'entend des personnes employées par le PAM, à l'exception de celles qui sont recrutées localement et rémunérées à un tarif horaire, ainsi que leurs conjoints et les personnes reconnues comme étant à leur charge. Il inclut donc les consultants, le personnel bénéficiant d'un contrat temporaire et les stagiaires.

9. Un assistant local à la sécurité du PAM a été enlevé dans l'exercice de ses fonctions à l'aéroport de Malakal au Soudan du Sud; il n'a toujours pas été retrouvé. Un membre du personnel national enlevé près de Damas a été relâché indemne au bout de 15 jours. Deux membres du personnel d'un organisme partenaire ont été enlevés pendant leur travail dans des incidents séparés en Afghanistan. Cinq chauffeurs routiers recrutés ont été enlevés dans l'exercice de leurs fonctions au cours de quatre incidents au Soudan.

TENDANCES MONDIALES

10. Il a été dénombré 697 atteintes à la sécurité du personnel ou aux biens du PAM au cours de l'année 2014, soit un recul de 27 pour cent par rapport à 2013; 70 pour cent de ces atteintes ont eu lieu pendant les heures de travail. Ces chiffres correspondent à ceux des années précédentes (voir la figure 1).

Figure 1: Atteintes à la sécurité du personnel ou aux biens du PAM au cours de la période 2008–2014

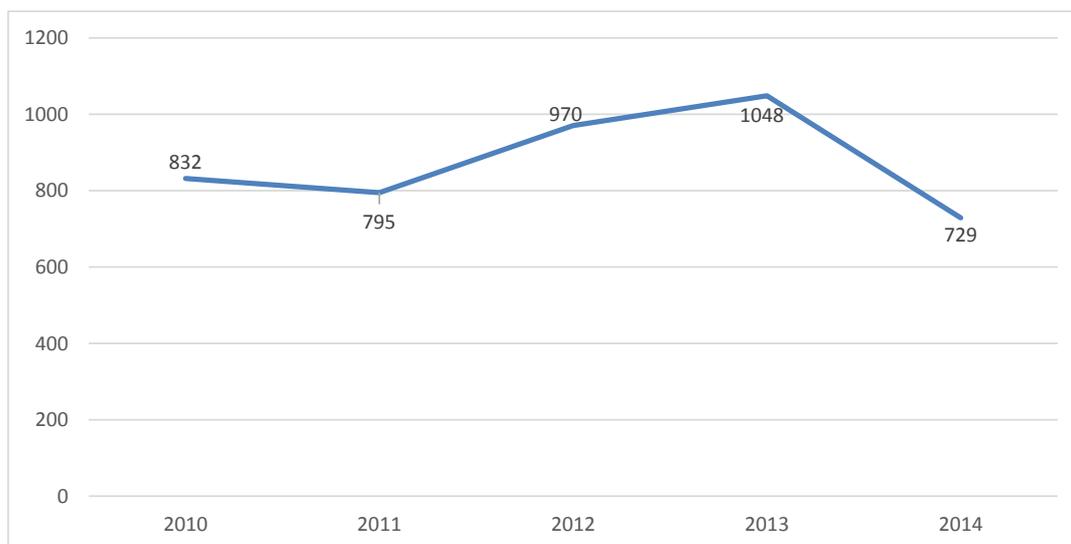


11. En 2014, 729 atteintes à la sécurité des opérations du PAM ont été signalées⁴, soit une diminution de 30 pour cent par rapport à 2013 (voir la figure 2). Après le pic d'incidents signalés en 2013, ce recul tient à un retour à la moyenne⁵ et aussi, en partie, à la plus grande efficacité des mesures de sécurité.

⁴ Atteintes visant des membres du personnel ou des biens du PAM ou des membres de ses partenaires ou sous-traitants.

⁵ Phénomène statistique: si une variable est extrême à sa première mesure, elle aura tendance à se rapprocher de la moyenne à sa deuxième mesure.

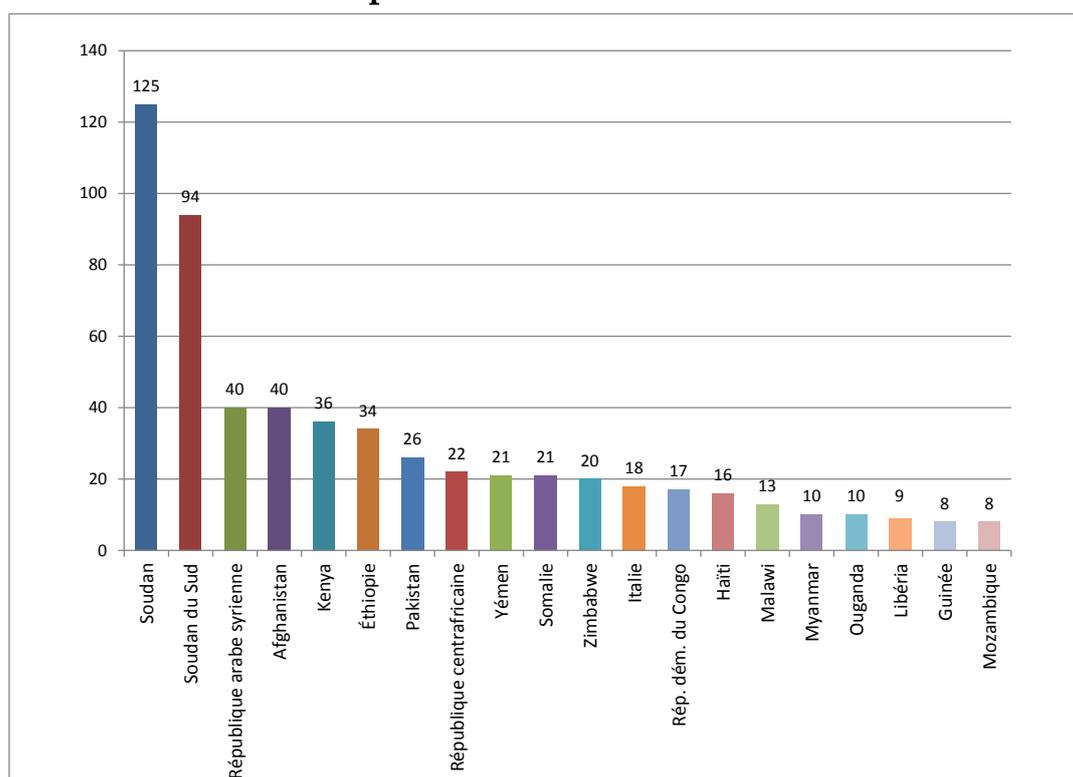
Figure 2: Atteintes à la sécurité des opérations du PAM au cours de la période 2010–2014



RÉPARTITION PAR PAYS

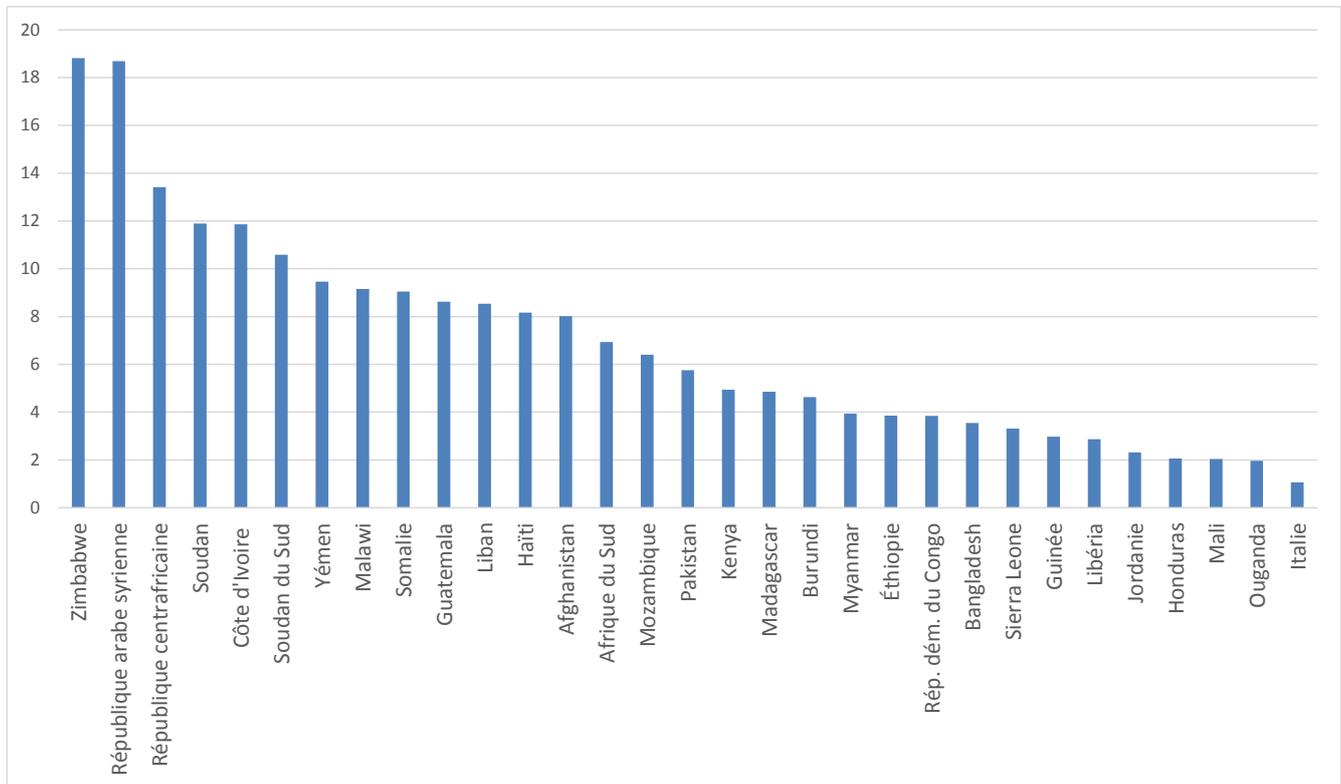
12. La répartition par pays des atteintes recensées correspond à celle des années précédentes. C'est au Soudan et au Soudan du Sud que les atteintes à la sécurité du personnel ou des biens du PAM ont été les plus nombreuses. Le plus grand nombre d'incidents a été recensé dans les mêmes cinq pays qu'en 2013 (voir la figure 3).

Figure 3: Pays affichant le nombre le plus élevé d'atteintes à la sécurité du personnel ou aux biens du PAM en 2014



13. Le classement est cependant sensiblement différent si l'on rapporte le nombre d'atteintes à la sécurité du personnel ou aux biens du PAM au nombre d'agents présents dans le pays⁶ (voir la figure 4).

Figure 4: Pays affichant les taux les plus élevés d'atteintes à la sécurité du personnel ou aux biens du PAM en 2014 (pour 100 membres du personnel)



14. La proportion la plus élevée d'atteintes aux biens du PAM et à la sécurité du personnel de sous-traitants par rapport aux effectifs a été recensée au Zimbabwe (19 pour cent), qui se situait en quatrième position en 2013 (15 pour cent). Les risques y sont relativement peu nombreux pour le PAM, mais le bureau de pays pâtit d'importantes contraintes budgétaires. Le nombre de membres du personnel a diminué dans une proportion de 45 pour cent entre décembre 2013 et décembre 2014, mais le nombre d'incidents n'a diminué que de 33 pour cent.
15. En Afghanistan, les niveaux de risque sont élevés, mais le nombre d'incidents rapportés au nombre d'agents est relativement faible, ce qui laisse à penser que l'exposition aux risques de sécurité est également liée à des facteurs tels que le financement, la connaissance des risques et l'accès humanitaire.
16. La Côte d'Ivoire, pays touché par la crise due au virus Ebola, arrivait cinquième dans ce classement en 2014. En raison du nombre réduit d'agents du PAM dans le pays, les cinq atteintes à la sûreté et les deux incidents de sécurité signalés en 2014 ont donné une proportion d'incidents par personne élevée.

⁶ Statistiques de la Division des ressources humaines concernant le nombre d'employés du PAM par lieu d'affectation au 31 décembre 2014.

17. Au Pakistan, le nombre d'incidents concernant la sécurité des opérations du PAM a augmenté, passant de 15 en 2013 à 25 en 2014. La nature de ces incidents correspondait à celle de l'année précédente, mais le nombre de vols qualifiés est en progression, puisqu'il est passé de un en 2013 à huit en 2014: cinq vols à main armée au préjudice de membres du personnel du PAM et trois vols en cours de transport touchant des sous-traitants. Si aucun vol en cours de transport n'avait été signalé en 2013, ils se multiplient cependant désormais dans tout le pays. Les vols, notamment à main armée, au préjudice de membres du personnel des Nations Unies ont augmenté à Islamabad en particulier.
18. En Italie, le nombre d'incidents recensés est passé de 8 en 2013 à 18 en 2014. Les cambriolages chez des membres du personnel du Siège sont passés de deux à huit, ce qui traduit une progression des activités criminelles dans le pays⁷.
19. En Somalie, on note une légère augmentation des incidents signalés, mais une contraction des effectifs a entraîné une augmentation de 45 pour cent de la proportion d'incidents rapportée au nombre de membres du personnel. Le bureau de pays a fait état de six incidents liés au terrorisme dans le cadre d'opérations du PAM, un type d'atteinte qui n'avait pas été signalé en 2013. Cette évolution était principalement due à l'intensification des activités des Chabab.
20. En République arabe syrienne, les attaques de camions de sous-traitants du PAM ont diminué, passant de 61 en 2013 à 13 en 2014. Des mesures rigoureuses en matière de sécurité, de logistique et de planification des accès ont réduit certains risques, et les sous-traitants ont été moins exposés aux risques parce que l'hiver a été anormalement rude et que la progression de l'insurrection a limité l'accès à de nombreuses zones.
21. Au Soudan du Sud, le nombre d'accidents de la route signalés a nettement baissé. Au cours du premier semestre de 2014, le conflit a dans de nombreuses régions empêché l'accès humanitaire, ce qui a diminué les déplacements par la route et donc les accidents. Un couvre-feu strict imposé en raison de la dégradation des conditions de sécurité a réduit le nombre d'arrestations de membres du personnel.
22. En République centrafricaine, les actes criminels concernant des biens du PAM, en particulier le vandalisme de ses camions, ont été moins nombreux avec le retrait des anciennes forces Séléka vers le nord.
23. En Ouganda, les opérations du PAM ont continué de pâtir d'actes criminels, mais une baisse du nombre d'incidents signalés a fait passer le bureau de pays de la septième position en 2012 à la dix-septième en 2014. Le nombre d'accidents de véhicules légers a diminué dès que des dispositifs de suivi ont été installés pour améliorer la gestion du parc, et les vols en entrepôts ont nettement baissé dès que les contrôles se sont améliorés.

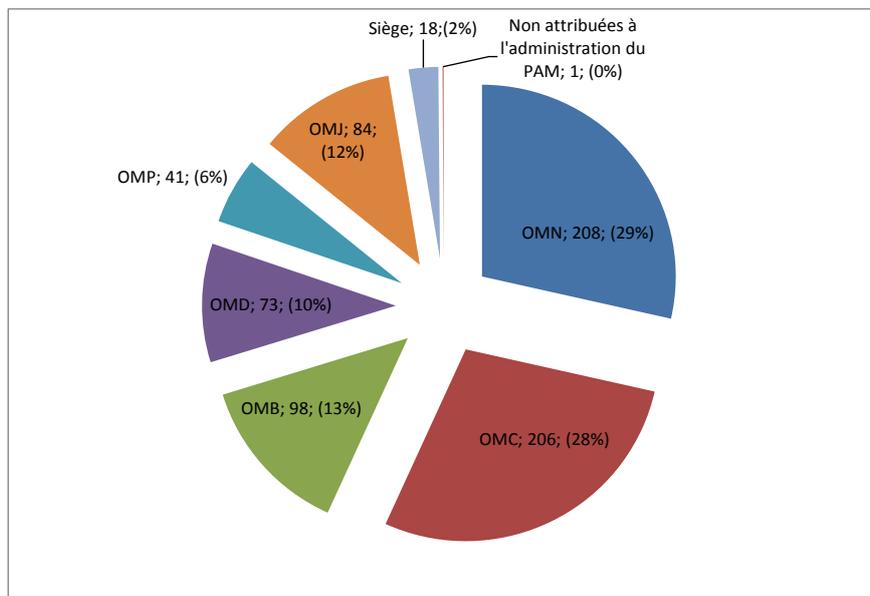
RÉPARTITION PAR RÉGION

24. La proportion la plus importante d'atteintes à la sécurité du personnel et aux biens du PAM a été signalée par le Bureau régional de Nairobi (29 pour cent) et par le Bureau régional du Caire (28 pour cent) (voir la figure 5)⁸.

⁷ Selon l'enquête de 2014 de l'Institut national italien des statistiques, le nombre d'intrusions à domicile a progressé de 120 pour cent par rapport à 2013.

⁸ "Sites ne relevant pas de l'administration du PAM" renvoie aux sites non opérationnels du PAM où sont postés des membres de son personnel; New York en est un exemple.

Figure 5: Importantes atteintes à la sécurité du personnel ou aux biens du PAM recensées en 2014, par bureau régional

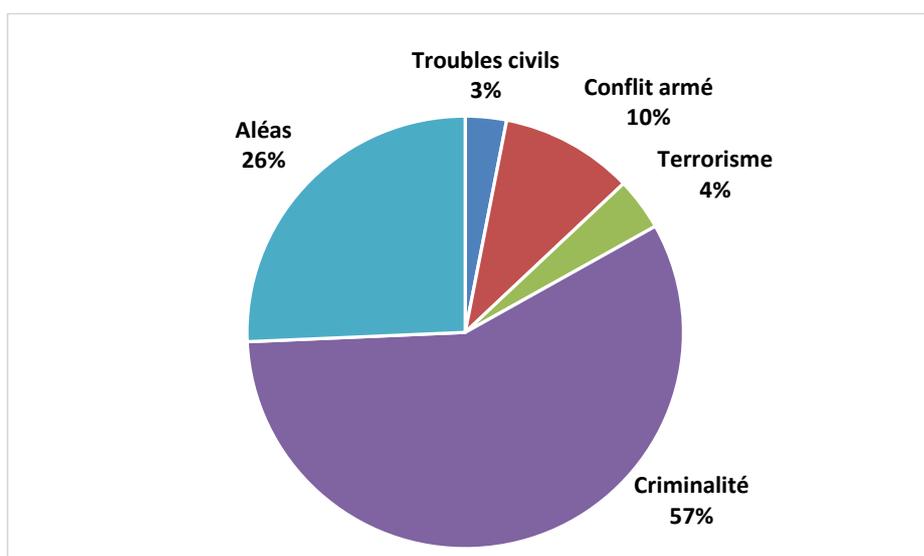


OMB: Bureau régional de Bangkok; OMC: Bureau régional du Caire; OMD: Bureau régional de Dakar;
 OMJ: Bureau régional de Johannesburg; OMN: Bureau régional de Nairobi;
 OMP: Bureau régional de Panama

RÉPARTITION PAR TYPE DE MENACE ET D'ATTEINTE

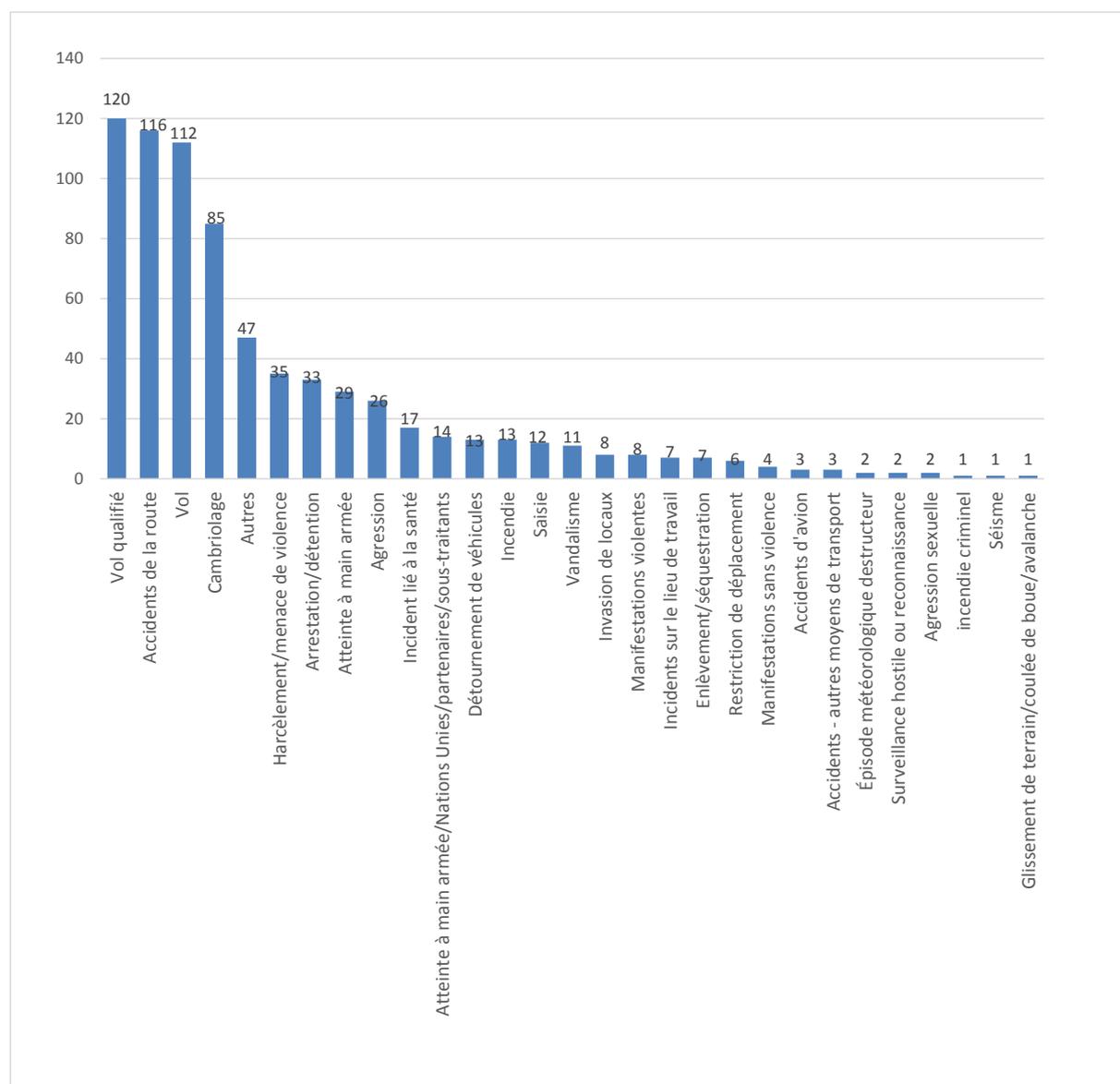
25. En 2013 et en 2014, les atteintes de nature criminelle ont été les plus nombreuses (57 pour cent). Les actes terroristes ont augmenté, passant de 2 à 4 pour cent, une progression imputable à la baisse du nombre total d'atteintes signalées et à la multiplication des actes terroristes, qui sont passés à 27 en 2014, contre 21 en 2013 (voir la figure 6).

Figure 6: Répartition des incidents liés à la sécurité signalés en 2014 concernant des membres du personnel ou des biens du PAM, par type de risque



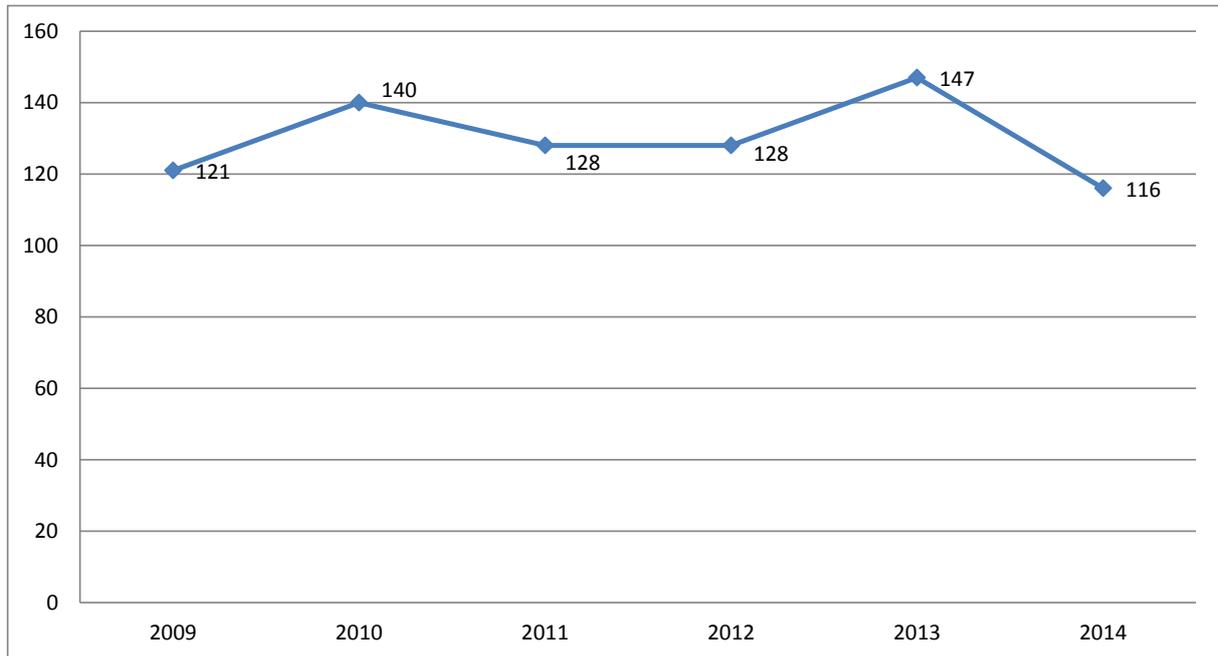
26. Les trois quarts des atteintes de nature criminelle signalées concernaient des biens. Les vols qualifiés ont dépassé les vols sans acte de violence et les cambriolages et sont devenus en 2014 le type d'atteinte le plus fréquent visant des membres du personnel du PAM (voir la figure 7). Huit membres du personnel ont été légèrement blessés au cours de vols qualifiés, mais aucune blessure majeure ni aucun décès n'ont été enregistrés.

Figure 7: Répartition des atteintes à la sécurité signalées en 2014 concernant des membres du personnel ou des biens du PAM, par type d'atteinte



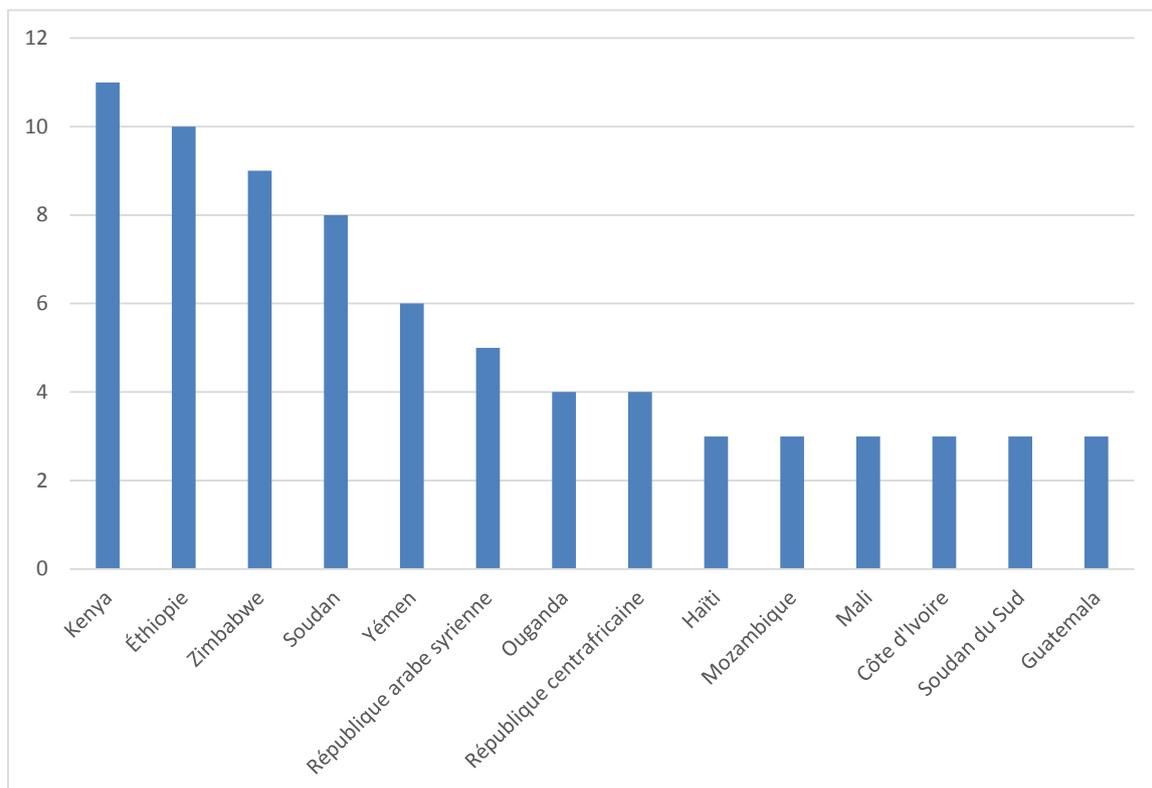
27. Les accidents de la route sont restés au deuxième rang des atteintes les plus souvent signalées, même si leur nombre a diminué de 20 pour cent par rapport à 2013. La diminution est en partie due à un retour à la moyenne après le pic enregistré en 2013 ainsi qu'à la formation des chauffeurs et au renforcement de la sécurité routière (voir la figure 8). Soixante-dix-huit pour cent des accidents de la route signalés ont eu lieu pendant le travail.

Figure 8: Accidents de la route concernant des membres du personnel ou des biens du PAM (2009–2014)



28. Le Bureau du PAM au Kenya est celui qui a recensé le plus d'accidents, suivi par celui d'Éthiopie (voir la figure 9).

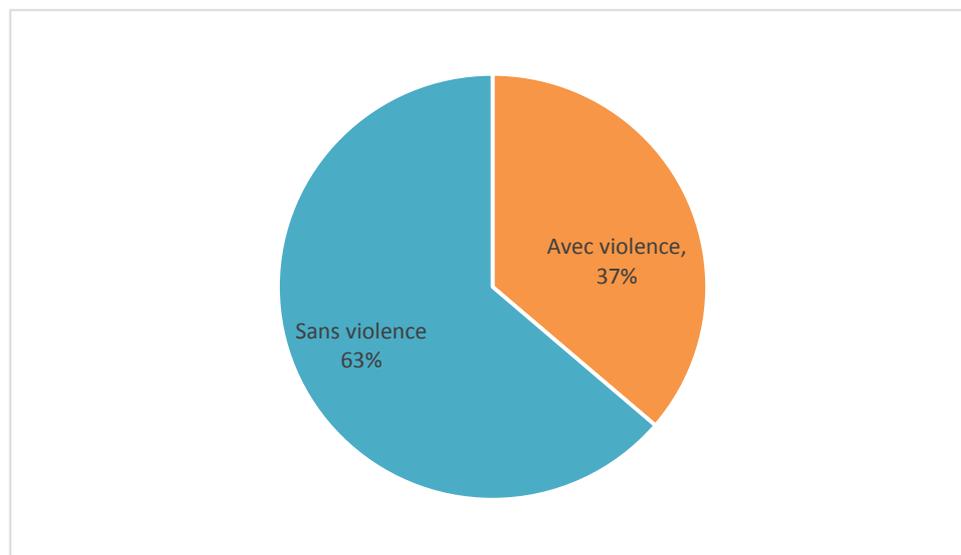
Figure 9: Bureaux de pays ayant recensé le plus grand nombre d'accidents de la route en 2014



RÉPARTITION DES INCIDENTS SELON QU'ILS S'ACCOMPAGNENT OU NON DE VIOLENCE

29. Les incidents sans violence tels que les vols, les cambriolages et les accidents de la route représentaient 63 pour cent des atteintes à la sécurité des membres du personnel et des biens du PAM signalées. Les 37 pour cent restants concernaient des atteintes accompagnées de violences ou de menaces de violence, par exemple des vols qualifiés, des agressions et des détournements de véhicule (voir la figure 10).

Figure 10: Répartition des atteintes à la sécurité avec et sans violence en 2014



PAYS À HAUT RISQUE

30. En Iraq, la sécurité, déjà précaire, s'est encore dégradée lorsque les insurgés ont pris Fallujah, au début de 2014, et Mossoul, en juin 2014, et qu'ils ont progressé rapidement vers Bagdad et la frontière syrienne, prenant ainsi le contrôle d'un vaste territoire. La poursuite des combats et l'hostilité des insurgés ont limité l'accès du PAM dans ces zones. Les enlèvements sont une source sérieuse de préoccupation.
31. En République arabe syrienne, le conflit est à l'origine de nombreux risques, en particulier d'enlèvement. Le nombre d'attaques de camions est en baisse, mais les risques restent élevés en ce qui concerne les transports, comme on l'a vu avec l'attentat mortel du 6 août, dans lequel deux chauffeurs de camion travaillant pour le PAM ont été tués, et trois blessés lors d'une explosion.
32. En Afghanistan, les risques encourus par le personnel demeurent importants. Le retrait des forces internationales à la fin de 2014 a entraîné une recrudescence des hostilités et un accès réduit à de vastes zones du pays. Grâce à sa stratégie en matière d'accès, le PAM occupe néanmoins une position à part et a pu accéder ou continuer d'accéder à de nombreuses zones.
33. Le Pakistan reste confronté à de graves problèmes d'insécurité. Les opérations militaires menées contre les militants du nord du Waziristan ont suscité des inquiétudes quant à d'éventuelles représailles contre des villes pakistanaises. La violence sectaire ayant progressé, les menaces pesant sur la sécurité du personnel et des opérations du PAM en raison du conflit et des attentats suicides sont désormais omniprésentes.

34. En République centrafricaine, les opérations du PAM ont continué de pâtir de l'instabilité. L'accès est rendu difficile par le harcèlement aux points de contrôle tenus par des milices, les vols de produits alimentaires du PAM, les menaces visant les personnes de certaines origines religieuses ou ethniques, et le conflit.
35. Au Soudan du Sud, les conditions de sécurité se sont nettement dégradées en décembre 2013, quand le conflit politique a dégénéré en actes de violence qui se sont propagés dans plusieurs États. Le premier semestre de 2014 a été marqué par de nombreux affrontements, et la quasi-absence de maintien de l'ordre a entraîné des taux élevés de criminalité.
36. Au Soudan, le conflit entre les forces gouvernementales et des groupes armés s'est poursuivi dans les régions du Kordofan méridional, du Nil bleu et du Darfour. Au Darfour en particulier, une situation économique fragile, la prolifération des armes et l'anarchie ont entraîné une criminalité violente généralisée; les travailleurs humanitaires ont souvent été ciblés. Les enlèvements contre rançon sont une préoccupation majeure, comme l'ont montré les incidents qui ont visé le personnel de l'Organisation internationale pour les migrations et deux pilotes travaillant pour la Mission conjointe de l'Union africaine et des Nations Unies au Darfour.
37. En Somalie, les Chabab ont mené des attaques à Mogadiscio visant des hommes politiques et des membres du personnel de la Mission conjointe de l'Union africaine et des Nations Unies. De toute évidence, ce mouvement veut et peut lancer des opérations terroristes complexes, et le fait qu'il contrôle des itinéraires d'approvisionnement dans la partie centrale du sud du pays est problématique pour la sûreté des opérations des sous-traitants.
38. Au Yémen, les milices Houthi ont progressé en 2014 et contrôlent désormais Sanaa et la plupart des provinces du Nord et du centre; les affrontements entre Houthi, forces armées et Al-Qaida dans la péninsule arabique ont atteint un pic en octobre. Les enlèvements sont une menace majeure, en particulier pour le personnel international. Le PAM a mis en œuvre des modalités de travail sûres, a restreint les déplacements et a temporairement déplacé son personnel de Sanaa à Aden, mais a maintenu sa capacité opérationnelle.
39. Au Mali, les conditions de sécurité sont demeurées instables pendant toute l'année 2014, avec une criminalité omniprésente. Les forces des Nations Unies ont été de plus en plus fréquemment visées par des engins explosifs, et les enlèvements d'Occidentaux sont restés une menace majeure dans le Nord.
40. Le Niger a continué à pâtir de l'insécurité qui règne dans les pays voisins. Boko Haram a pris des villes du Nord-Est, le long des frontières du Cameroun et du Niger, et les conditions de sécurité se sont dégradées dans cette zone. Le risque de banditisme s'est également accru le long de la frontière malienne, où la présence d'Al-Qaida dégrade les conditions de sécurité.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

41. Les conflits armés et le terrorisme continueront de constituer les principales menaces pour les opérations du PAM; il convient de mettre en place de solides mesures de sécurité pour y parer. La gestion de la sécurité, la sensibilisation aux risques et le financement demeureront des facteurs déterminants pour la sûreté et la sécurité du personnel du PAM.
42. Il faut s'attendre à ce que les enlèvements avec demande de rançon et à des fins politiques soient en augmentation.

43. La criminalité devrait rester la menace visant le PAM la plus souvent signalée, en particulier en ce qui concerne des biens de membres de son personnel.
44. Les accidents de la route resteront probablement une cause importante de blessures et de décès du personnel. L'utilisation d'outils de gestion du parc et l'application rigoureuse de règles en matière de sûreté ont permis de réduire les risques au minimum.
45. Les attaques complexes risquent d'être plus nombreuses et de gagner en sophistication. Le PAM est exposé à ce risque, car il fait partie du système des Nations Unies; certains groupes perçoivent en effet les programmes mis en œuvre par des membres du système comme contraires à leurs objectifs idéologiques, et l'hostilité provient également du fait que ces groupes sont opposés à la coopération entre le PAM et les gouvernements hôtes. Le PAM est une cible internationale de premier plan, et son personnel peut être menacé ou ses biens dégradés dans le cadre d'attaques menées contre d'autres entités.
46. En conséquence, au cours des prochaines années, la Division de la sécurité sur le terrain s'attend à devoir relever un nombre croissant de défis complexes pour assurer la sûreté et la sécurité des membres du personnel du PAM.

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DU PAM RELATIVES À LA SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN

GESTION DES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

47. La Division de la sécurité sur le terrain continue de participer aux activités du groupe de travail sur la gestion des risques du système de gestion de la sécurité des Nations Unies en vue d'élaborer de nouveaux concepts, processus et outils. Ces derniers ont été approuvés par le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et figure désormais dans un nouveau manuel; un nouvel outil électronique est en cours d'essai et sera mis en œuvre en 2015.
48. La division travaille avec d'autres divisions pour intégrer la sécurité au stade de la planification et dans les pratiques du PAM. Elle aide à mettre au point et à appliquer un cadre relatif à l'accès en Afghanistan, en collaborant avec les unités chargées des programmes, de la logistique et de la sécurité sur le terrain en matière de cartographie et d'analyse du contexte dans lequel le PAM opère. En 2014, elle a contribué à l'élaboration du *Programme Guidance Manual* (manuel d'instructions pour les programmes), des directives relatives au suivi par des tiers et du *Field Operations Pocket Book* (guide de poche pour les opérations sur le terrain).
49. La division s'est de plus en plus investie en 2014 dans la coordination entre civils et militaires. Elle a été invitée par l'Académie suédoise de formation militaire à parler de la sécurité au sein du système des Nations Unies et à développer des relations avec des organisations militaires mondiales. Le PAM a été nommé chef de file de la coordination entre civils et militaires au sein du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, et soutient un exercice de grande ampleur organisé en 2015 dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

CAPACITÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN

50. Compte tenu du nombre de situations d'urgence majeures coordonnées au niveau central survenues en 2014, il a été demandé à la Division de la sécurité sur le terrain de fournir un appui en matière de sécurité dans des situations fluctuantes et dangereuses. La crise causée par le virus Ebola a également nécessité le lancement d'interventions spéciales en matière de sécurité, pour lesquelles il a fallu recruter des spécialistes de la sécurité et de la médecine.
51. Comme les années précédentes, la division a recruté des consultants en 2014 pour aider les bureaux de pays à gérer les crises et a fait appel à des agents de sécurité sur le terrain et à des membres du personnel du Siège pour pourvoir temporairement certains postes durant les périodes de déploiement rapide de renforts nécessaires. Il a également été fait appel à des consultants qui ont été déployés dans les pays touchés par la maladie à virus Ebola et en Afghanistan, en Iraq, en Jordanie, au Pakistan, en République arabe syrienne, en République centrafricaine, au Soudan du Sud et au Yémen. Au 31 décembre 2014, 56 agents chargés de la sécurité sur le terrain étaient déployés dans différents lieux d'affectation, contre 50 en 2013, et 6 responsables régionaux chargés de la sécurité étaient en fonction.

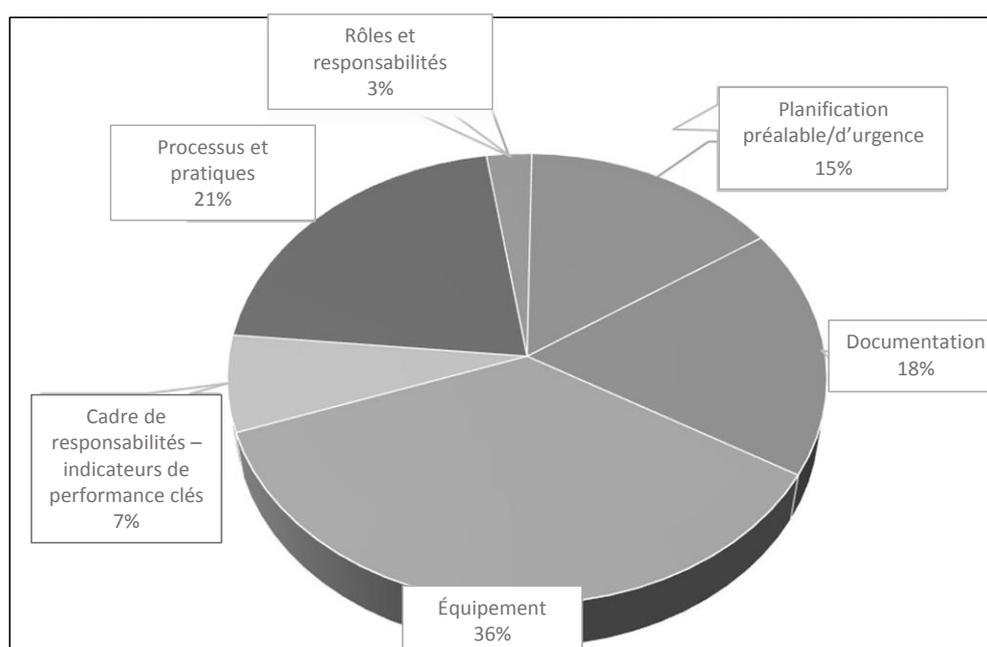
52. Dans les pays où il n'y a pas d'agents chargés de la sécurité sur le terrain, la division bénéficie de l'appui d'assistants à la sécurité locaux ou de coordonnateurs chargés de la sécurité. Un atelier de formation a été organisé à l'intention de ces coordonnateurs au début de 2014, suite aux quatre ateliers similaires organisés en 2013.

MISSIONS D'ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ

53. Les missions d'évaluation de la sécurité menées par le PAM évaluent l'efficacité des mesures d'atténuation des risques prises et recensent toute vulnérabilité qui pourrait être apparue depuis les missions précédentes. En 2014, des consultants extérieurs ont réalisé 15 évaluations des mesures de sécurité concernant les équipements et les procédures en place dans des bureaux du PAM, et ont formulé 1 272 recommandations, contre 14 évaluations en 2013 et 1 472 recommandations. Globalement, leurs constatations signalaient des déficiences majeures des équipements et des installations au regard des Normes minimales de sécurité opérationnelle.

TABLEAU 1: RECOMMANDATIONS ISSUES DES MISSIONS D'ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ	
Planification préalable/d'urgence	194
Documentation	228
Équipement	460
Cadre de responsabilités	88
Processus et pratiques	268
Rôles et responsabilités	34
TOTAL	1 272

Figure 11: Recommandations issues des missions d'évaluation de la sécurité



FORMATION

54. La formation en matière de sécurité est l'un des moyens les plus économiques de réduire au minimum les risques auxquels sont exposés le personnel, les installations et les biens du PAM. Conformément à la politique du système de gestion de la sécurité des Nations Unies de 2012 sur la formation en matière de sécurité et à la stratégie du PAM en matière de personnel de 2014, la Division de la sécurité sur le terrain met en place les systèmes nécessaires pour développer les compétences dans le domaine de la sécurité: les agents de sécurité sur le terrain se concentrent sur la sensibilisation de base concernant la sécurité et les programmes relatifs à la sûreté et à la sécurité en mission, et l'unité chargée de la formation travaille avec les divisions du PAM, l'UNDSS et d'autres organisations du système de gestion de la sécurité des Nations Unies pour mettre au point des programmes de formation de niveau supérieur.
55. Les activités de formation ci-après ont été mises en œuvre en 2014 pour les spécialistes de la sécurité:
- 27 assistants à la sécurité locaux ont été certifiés dans le cadre d'un programme d'apprentissage fondé sur les compétences;
 - 9 agents chargés de la sécurité ont obtenu les qualifications du programme de certification en matière de sécurité;
 - 3 agents chargés de la sécurité ont été certifiés dans le cadre du programme de formation intermédiaire; et
 - 49 membres du personnel ont participé à deux ateliers organisés à l'intention des responsables régionaux de la sécurité et à deux ateliers organisés à l'intention des agents chargés de la sécurité sur le terrain à Rome afin de débattre des meilleures pratiques à adopter pour traiter les problèmes opérationnels qui se posent au personnel du PAM sur le terrain.
56. En 2014, les formations à l'intention des administrateurs ayant des responsabilités en matière de sécurité ont été:
- un atelier destiné aux coordonnateurs pour les questions de sécurité auquel ont participé neuf membres du personnel, qui n'avaient pas bénéficié auparavant d'une formation, afin d'améliorer le respect des prescriptions concernant les rapports sur la sécurité du PAM, l'établissement des budgets et les mesures d'atténuation des risques; et
 - un programme obligatoire d'apprentissage en ligne de l'UNDSS pour les membres de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité; tous les directeurs de pays et leurs adjoints devraient y prendre part.
57. En 2014, les spécialistes de la sécurité sur le terrain du PAM ont continué à former le personnel pour réduire le plus possible les risques sur le terrain, et la coopération entre organisations membres du système de gestion de la sécurité des Nations Unies a permis d'assurer la sensibilisation à la sécurité. Des spécialistes de la sécurité du PAM ont formé des membres du personnel sur leurs lieux d'affectation, et l'unité chargée de la formation a soutenu la formation dispensée par les divisions du PAM et les autres institutions ayant leur siège à Rome, ainsi que par l'École des cadres du système des Nations Unies à Turin pour ce qui est des administrateurs auxiliaires.

58. Le personnel du PAM chargé de la sécurité sur le terrain a continué d'appuyer le programme relatif à la sûreté et à la sécurité en mission, qui est obligatoire dans 34 pays, en vue d'équiper le personnel des compétences nécessaires pour intervenir en milieu hostile et pour faire face aux menaces comme il se doit. L'unité chargée de la formation a organisé cinq sessions de formation de ce programme pour 100 membres du personnel du Siège du PAM, des autres institutions ayant leur siège à Rome et du Bureau des services de contrôle interne à Vienne.

Formations spécialisées

59. En 2014, le PAM a formé huit membres du personnel en matière de gestion des prises d'otages, un agent de sécurité a pris part au cours organisé sur les négociations en cas de prise d'otages par la police de Manchester, au Royaume-Uni, et 21 membres du personnel ont participé à une formation sur les "sacs trauma" destinés aux premiers secours autres que médicaux. La Division de la sécurité sur le terrain a également appuyé le programme de formation fonctionnelle et d'appui pour les interventions d'urgence.

SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS ET ATTÉNUATION DES EFFETS DES EXPLOSIONS

60. En 2014, la Division de la sécurité sur le terrain a réalisé 17 évaluations de la vulnérabilité face aux explosions, dont 6 pour le compte d'autres institutions des Nations Unies, afin de déterminer les mesures d'atténuation susceptibles d'être prises. Deux de ces travaux revêtaient une importance primordiale: i) l'évaluation de la situation et la formulation de mesures d'atténuation pour le complexe résidentiel du Représentant spécial du Secrétaire général à Mogadiscio; et ii) la vérification de la mise en œuvre des mesures d'atténuation préconisées pour le complexe villageois de Darya en Afghanistan.

61. Le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés élaborent actuellement une formation concernant les effets des explosions en vue d'aider les spécialistes de la sécurité à évaluer la vulnérabilité des installations. En 2014, des experts en la matière ont examiné le matériel de formation existant, et ils organiseront en 2015 une formation expérimentale sur ce thème à Budapest.

62. Grâce au Réseau de la sécurité des locaux, au sein duquel le PAM est le chef de file pour les questions relatives à l'évaluation des effets des explosions et de la vulnérabilité, des spécialistes du système de gestion de la sécurité des Nations Unies travailleront avec le Groupe de la sécurité des locaux de l'UNDSS afin de mettre au point des méthodes et des pratiques normalisées en matière de sécurité pour tous les bâtiments des Nations Unies.

COÛTS DE L'UNDSS ET FONDS D'URGENCE DU PAM POUR LA SÉCURITÉ

63. Le Conseil a approuvé en 2014 des dépenses d'un montant de 18,8 millions de dollars au titre des coûts de l'UNDSS et du compte spécial du Fonds d'urgence du PAM pour la sécurité. Ce montant englobe la quote-part estimée du PAM à l'UNDSS de 11,5 millions de dollars, à laquelle s'ajoute un montant de 7,3 millions de dollars pour le Fonds d'urgence pour la sécurité destiné à l'achat de matériel de sécurité non couvert par des projets dans les pays.

Programme	Allocations, 2014	Engagements et montants effectifs, 2014	Pourcentage du total
Dotation en personnel	3 706 367	3 787 980	20
Normes minimales de sécurité opérationnelle	2 524 633	2 698 074	15
Missions d'évaluation de la sécurité	797 000	553 128	3
Formation	272 000	192 304	1
UNDSS	11 290 028	11 290 028	61
TOTAL	18 590 028	18 521 515	

64. La Division de la sécurité sur le terrain alloue des fonds aux bureaux du PAM pour acheter des équipements et apporter des améliorations aux installations afin d'assurer la conformité aux Normes minimales de sécurité opérationnelle et l'atténuation des risques, conformément aux principes "pas de programme sans sécurité" et "pas de sécurité sans ressources", notamment pour ce qui concerne les opérations ayant un faible coût d'appui direct ou dans les cas où des mesures d'atténuation supplémentaires sont nécessaires. En 2014, des fonds ont été alloués à 31 bureaux de pays.

ACTIVITÉS DE L'UNDSS FINANCÉES CONJOINTEMENT

65. La quote-part projetée des coûts de l'UNDSS revenant au PAM s'élevait pour 2014 à 11,5 millions de dollars, comme l'indiquait le budget initial établi pour les dépenses de sécurité sur le terrain engagées par le département pour 2013–2014 et financées conjointement; ce chiffre a été déterminé compte tenu du nombre d'agents du PAM sur le terrain (voir le document CEB/2010/HLCM/FB/8/Rev.2). Le budget correspondant aux coûts partagés pour 2014–2015 a été revu, et la part incombant au PAM s'élève à 23,2 millions de dollars. En 2014, le PAM a contribué à hauteur de 11,3 millions de dollars à l'UNDSS.

	UNDSS	Quote-part du PAM
2002–2003	42,9	6,5
2004–2005	113,1	13,2
2006–2007	172,3	20,2*
2008–2009	174,4	17,3
2010–2011	209,9	24,4**
2012–2013	218,6	23,5
2014–2015	218,6	23,2

* Crédit de 3,2 millions de dollars reçu en 2006.

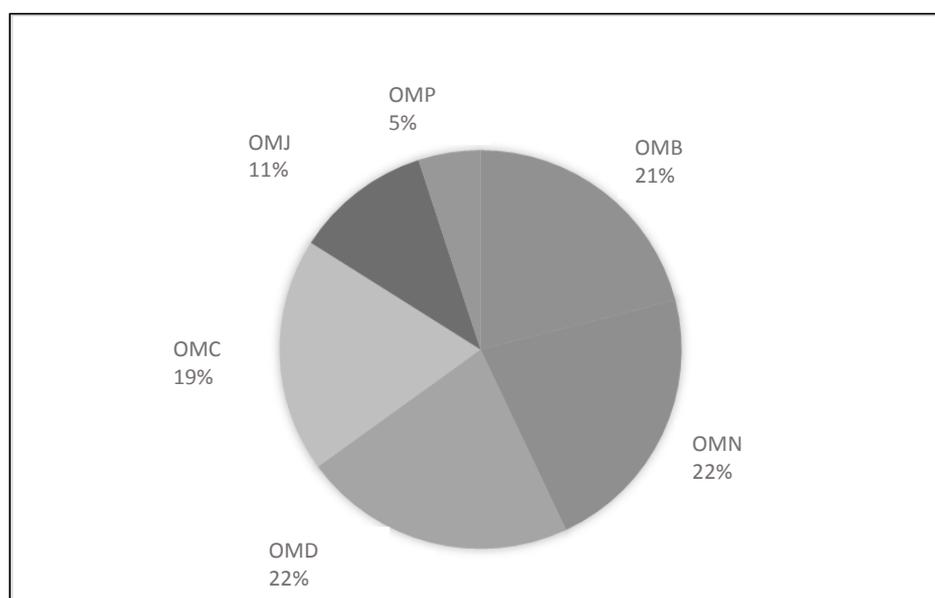
** Crédit de 1,4 million de dollars reçu en 2010.

66. En 2014, il a été demandé aux bureaux de pays de fournir un montant de 8,8 millions de dollars au titre des projets, comme le montre le tableau 4.

TABLEAU 4: RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DU PAM AU PARTAGE DES COÛTS DU DISPOSITIF DE FINANCEMENT CONJOINT				
Taille du bureau de pays	Part dans le recouvrement du montant de 8,8 millions de dollars (en pourcentage)	Nombre de bureaux de pays	Millions de dollars	Quote-part des bureaux de pays (en dollars)
Grand	50	12	4,4	366 667
Moyen	30	11	2,64	240 000
Petit	20	18	1,76	97 778
TOTAL			8,8	

TABLEAU 5: PARTAGE DES COÛTS DES ACTIVITÉS FINANCÉES CONJOINTEMENT EN 2014, PAR PAYS	
Taille du bureau de pays	Pays
Grand	Afghanistan, Éthiopie, Haïti, Kenya, Pakistan, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Yémen
Moyen	Bangladesh, Côte d'Ivoire, État de Palestine, Iraq, Mali, Myanmar, Niger, Ouganda, Philippines, Sénégal, Zimbabwe
Petit	Algérie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Colombie, Ghana, Indonésie, Libéria, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Mozambique, Népal, République centrafricaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda.

Figure 12: Répartition entre les différents bureaux régionaux des coûts des activités financées conjointement en 2014 (en pourcentage)



67. Le PAM aide l'UNDSS à traiter les problèmes posés par le coût élevé des budgets locaux de partage des frais en identifiant des domaines où il est possible de réaliser des économies et en calculant les fonds nécessaires pour que les programmes puissent être mis en œuvre en toute sûreté et sécurité. Le PAM continuera de veiller à ce que l'UNDSS demeure responsable et transparent à la faveur de débats consacrés régulièrement aux questions budgétaires au sein du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, et présentera des mises à jour concernant les changements intervenus au niveau de la structure de l'UNDSS et de l'allocation de ses ressources aux activités financées conjointement.

PROCHAINES ÉTAPES

68. Courant 2015, la Division de la sécurité sur le terrain est devenue membre du Département de la gestion des ressources. De ce fait, le bien-être, la sécurité, l'établissement des budgets, la programmation et les services de gestion sont pris en compte ensemble lors de la prise des décisions du PAM, car la sécurité doit rester une préoccupation stratégique, conformément au cadre de responsabilités du PAM.
69. La division continuera de s'occuper des besoins en matière de sécurité des locaux dans le cadre des opérations du PAM et de travailler avec les divisions du PAM et les fonctions chargées de la gestion des risques en vue d'encourager l'adoption d'une approche globale des questions de sécurité. La stratégie relative à l'accès commun des unités chargées des programmes et de la logistique contribuera à la gestion globale des risques au PAM. La question de l'accès humanitaire revêtira une importance croissante afin de garantir la sécurité des opérations, et le PAM collaborera avec l'UNDSS pour que les principes humanitaires et les modes opératoires soient pris en compte dans le système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

- OMF Division de la sécurité sur le terrain (remplacé par RMQ en 2015)
UNDSS Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies